

# REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
SAVOIE

COMMUNE DE  
LE MONTCEL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	12

### SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt cinq et le 08 décembre à 19 heures 30  
12/11/2025

DATE D'AFFICHAGE Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.  
12/11/2025

Présents : Antoine Huynh, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Fabrice Mermin, Clarence Appell, Brigitte Simon, Nathalie Jacquier, Benjamin Bou Aziz, Cyril Durand, Frédéric Thomas

Représentés : Patrick Bastien (pouvoir à Clarence Appell), Carlos Coelho (pouvoir à Antoine Hyunh)

Absents : Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de séance : Sandra Fiorèse

### Délibération n °3 : Convention relative aux secours héliportés pour la saison 2025-2026

Vu les dispositions inscrites au Plan Départemental de Secours en Montagne du département de la Savoie entre Monsieur le maire de la commune Le Montcel et SAF Hélicoptères dénommé prestataire Savoie pour la période du 6 décembre 2025 au 30 avril 2026 .

Le Maire charge le Prestataire d'assurer des prestations de secours et à toutes les personnes accidentées, blessées ou en détresse, dans la cadre de la mission d'organisation et de distribution des secours qui incombe au Maire.

La commune verse au Prestataire une rémunération liquidée dans les conditions fixées ci-après :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- Approuver la présente convention relative aux secours héliportés saison 2025-2026
- Au tarif de 77,47€ HT/mn de vol
- La facturation sera établie sur la base « décollage patin/posé patin », un forfait de 6 mn « technique » sera appliqué à chaque démarrage.

Fait à le MONTCEL, le 09/12/2025

Pour extrait conforme,



Le secrétaire de séance,  
Sandra Fiorèse